

# SCHÉMA RÉGION DE LA FORMATI INITIALE ET CONT TOUT AU LONG DE LA V

Imprimeur : IME – Conception et réalisation : Rampazzo & Associés



**Conseil régional d'Île-de-France**

35, boulevard des Invalides - 75007 Paris  
Tél. : 01 53 85 53 85 / [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

**SCHÉMA**  
**RÉGIONAL**  
**DE LA**  
**FORMATION**  
**INITIALE**  
**ET CONTINUE,**  
**TOUT**  
**AU LONG** 2007-2013  
**DE LA VIE**

la Région





## Consolider et sécuriser les parcours de formation des Franciliennes et des Franciliens

**Jean-Paul Huchon**

Président du conseil régional d'Île-de-France

La Région a désormais la responsabilité de piloter une large part de la politique de formation sur le territoire francilien. Plus de 40 % de son budget annuel est consacré à l'éducation, à la formation et à l'insertion.

● **Le nouveau Schéma régional de la formation initiale et continue, tout au long de la vie 2007-2013** affirme les grands axes politiques de l'action de la Région en faveur des lycéens, des étudiants, des apprentis. Pour la première fois, il intègre la formation des jeunes dans les métiers du secteur sanitaire et social, des salariés et des demandeurs d'emploi en formation continue ou souhaitant valider leurs acquis de l'expérience.

L'originalité de ce nouveau document tient aussi à la mise en cohérence de dispositifs et d'actions, auparavant adoptés séparément, afin d'offrir aux Franciliennes et Franciliens des parcours professionnels de réussite de plus en plus sûrs et performants.

Construire et acquérir une qualification reconvenue constituent, en effet, le meilleur moyen de s'insérer professionnellement, d'exercer une activité valorisante, de progresser dans une vie professionnelle, de se construire comme citoyen responsable, d'être acteur de son propre destin et d'éviter l'exclusion : diplôme ou certification, maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication et des langues, sont des pré-

requis incontournables à une insertion durable et réussie. Des femmes et des hommes qualifiés c'est aussi un atout économique et social majeur pour l'avenir de notre région, riche de ses grandes potentialités dans tous les secteurs d'activité.

● **L'objectif premier du Schéma** est de garantir la sécurisation des parcours de formation et d'apporter des solutions concrètes et opérationnelles à toutes celles et à tous ceux pour qui l'acquisition de nouvelles connaissances conditionne leur avenir et leur réussite.

Élaboré au terme d'une très large concertation et sur la base d'un diagnostic partagé, le document présenté dans cette plaquette s'inscrit dans la dynamique des autres schémas de la Région Île-de-France (SRIDE, SRDE...).

● **Je m'y engage : sa mise en œuvre sera partenariale.** La tenue régulière d'États généraux de la formation y contribuera. Le pilotage sera assuré par la Région en étroite concertation avec l'ensemble des acteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi et avec la participation active des collectivités territoriales et des partenaires sociaux.

C'est avec la contribution active de toutes ces forces vives que nous réussirons. Chacun y prendra sa place car la formation initiale et continue tout au long de la vie, c'est l'affaire de tous.

## Un travail collectif au service d'une ambition régionale forte

### Former l'homme, le citoyen, le professionnel

*La politique régionale en lycées s'appuiera sur la continuité – en maintenant une vision globale de la formation de la personne – et l'approfondissement centré sur deux thématiques : le soutien à la réussite et la carte des formations. Pour soutenir le nouveau trépied de l'insertion – qualification, maîtrise des TIC, pratique des langues –, nous valoriserons les initiatives de terrain et un partenariat renforcé.*

**Élisabeth Gourevitch**

Vice-présidente chargée des lycées et des politiques éducatives

### Un nouveau modèle de partenariat

*L'élaboration du Schéma régional de la formation initiale et continue, tout au long de la vie a permis de mettre en avant la nécessité de s'appuyer sur l'ensemble des acteurs, notamment pour le secteur sanitaire et social, où il s'agissait d'inventer un nouveau modèle de partenariat, d'anticiper sur les évolutions des besoins des employeurs et d'adapter ces formations en permanence. Nous souhaitons que ce travail collectif se poursuive pour son suivi et sa mise en œuvre.*

**Francine Bavay**

Vice-présidente chargée du développement social, de l'économie sociale et solidaire, de la santé et du handicap

### Le choix de l'investissement humain

*Nous avons un grand défi à relever : bâtir un service public régional en réseau de la formation professionnelle – mais aussi de l'accueil, l'information et l'orientation –, capable de sécuriser, par des actions partenariales pertinentes, les parcours de professionnalisation des lycéens, apprentis et stagiaires, demandeurs d'emploi ou salariés. C'est la condition pour rendre effectif le droit à la formation pour tous les Franciliens.*

**Daniel Brunel**

Vice-président chargé de la formation professionnelle, du développement économique et de l'emploi

### Un défi à relever : la démocratisation de l'enseignement supérieur

*Parce que la démocratisation de l'enseignement supérieur demeure un défi à relever, la Région s'engage à soutenir toutes les actions visant à sécuriser les parcours dès le premier cycle et à donner une seconde chance à ceux qui n'ont pas trouvé leur voie dans le système de formation initiale.*

**Marc Lipinski**

Vice-président chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation scientifique et technique

## La formation et l'emploi au cœur de la politique de la Région Île-de-France

Avec le **Schéma régional de la formation initiale et continue, tout au long de la vie**, la Région Île-de-France fait du développement de la formation et de l'emploi dans son territoire un axe central de sa politique.

Le Schéma vient s'ajouter aux deux précédents documents d'orientation stratégique :

- *le Schéma régional de développement économique;*
- *le Schéma directeur de la région Île-de-France.*

### **Des compétences étendues, un vaste champ d'application**

Le **Schéma régional de la formation initiale et continue, tout au long de la vie** est d'une ampleur nouvelle. En effet, les compétences de la Région en matière de formation n'ont cessé de s'étendre depuis les premières lois de décentralisation. Avec la loi « Libertés et Responsabilités locales » du 13 août 2004, elles ont connu un nouvel élargissement.

Le Schéma couvre donc un champ d'application très vaste :

- *la formation initiale des jeunes, lycéens, étudiants, et apprentis;*

- *la formation des publics sans emploi, jeunes et adultes;*
- *la formation continue des salariés et non-salariés;*
- *l'accueil, l'information et l'orientation, et la validation des acquis de l'expérience.*

### **Une stratégie issue d'une très large et longue concertation**

En octobre 2005, des orientations stratégiques fortes ont émané des débats qui ont suivi le lancement des travaux du futur document pendant les États généraux de la formation. Elles ont été soumises à une très large et longue concertation au cours de l'année 2006.

À l'issue de cette concertation, six **principes stratégiques** ont été retenus. Ils constituent la structure de l'ensemble des actions du Schéma.

➤ **Des états généraux au vote : une aventure collective.** Depuis les États généraux de la formation, une large concertation a été menée. De nombreuses contributions ont ainsi été reçues; elles ont permis d'enrichir le texte. Le Schéma a ensuite été soumis à une large consultation; des avis circonstanciés et positifs ont été rendus. Les élus régionaux de tous les groupes ont également été étroitement associés à la rédaction du texte, en particulier à travers la tenue de nombreuses commissions thématiques. Tout ce travail a permis un vote très largement favorable de l'assemblée régionale le 27 juin 2007.

## Le Schéma se compose d'un socle et de trois livrets qui concourent aux mêmes objectifs

### Le socle

S'appuyant sur un état des lieux et sur une réflexion prospective, un socle a été élaboré. Il énonce les axes politiques majeurs de l'action régionale en matière de formation.

Ce socle expose les **six principes stratégiques** :

- élever le niveau de formation et améliorer la qualification pour favoriser l'insertion professionnelle durable ;
- concourir à l'insertion sociale en adoptant une vision globale de la formation de la personne ;
- rendre les Franciliennes et les Franciliens acteurs de leur projet personnel et de formation ;
- sécuriser et valoriser les parcours de formation et d'insertion en particulier par la complémentarité des différentes voies et modes de formation ;
- lutter contre les inégalités et les discriminations ;
- établir des partenariats forts avec le monde professionnel et socio-économique.

Ces principes sont déclinés dans chacun des trois livrets en **axes d'intervention**, puis en **pistes d'action** concrètes pour les années à venir. Ainsi, plus de **250 pistes d'action** sont proposées aux partenaires de la Région pour développer et perfectionner l'offre de service aux Franciliennes et aux Franciliens dans leurs parcours de formation tout au long de leur vie.

### Les trois livrets

➤ le **Plan régional de développement des formations professionnelles** (PRDFP), pour les actions en matière de formation professionnelle des jeunes – apprentis, lycéens en voies technologique et professionnelle, étudiants en cursus professionnel et en écoles et instituts du secteur sanitaire et social, jeunes en insertion professionnelle –, et des adultes – demandeurs d'emploi, salariés et non salariés ;

➤ le **Schéma prévisionnel des formations en collèges et lycées** pour les actions en matière de formation en collèges et lycées ;

➤ le **Livret d'orientation pour l'enseignement supérieur**, pour les actions en direction du public étudiant.



## Un Schéma régional de la formation initiale et continue, tout au long de la vie : pour quoi faire ?

- **Pour répondre aux besoins de formation des Franciliens**, dans le cadre d'un développement maîtrisé de l'Île-de-France, et favoriser l'insertion professionnelle durable. Les aspirations évoluent, les situations de travail changent; un outil de programmation est nécessaire pour répondre aux emplois de demain et aux nouvelles exigences de qualification.
- **Pour créer les conditions d'une véritable égalité** en luttant contre les discriminations et en sécurisant les parcours de formation et d'insertion.
- **Pour développer une vision émancipatrice et citoyenne de l'éducation** et permettre aux jeunes et aux adultes de devenir acteurs de leur projet professionnel.
- **Pour contribuer à la sécurité des parcours de tous les Franciliens**, quels que soient leur statut, leur niveau et leur âge.
- **Pour assurer la cohérence et la complémentarité** de l'ensemble des dispositifs d'insertion, de qualification et de formation initiale et continue sur les territoires.
- **Pour donner une base concrète au partenariat** avec les acteurs concernés en Île-de-France dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'insertion, et permettre un suivi et une évaluation des actions.
- **Pour rendre lisible la politique de formation en Île-de-France**. Multitude d'acteurs, enjeux croisés, complexité... de nombreux obstacles empêchent les Franciliens de repérer les formations adaptées à leurs besoins et connaître leurs droits pour en bénéficier.



© Bernard Baudin - le bar Floreal, photographie

## Quelques axes à privilégier

### ● **Permettre à chaque Francilien, jeune ou adulte, de trouver une formation et un métier.**

➤ mettre en place une coordination régionale pour fournir un véritable service public de l'accueil, de l'information et de l'orientation, améliorant ainsi la qualité et la lisibilité des prestations offertes aux Franciliennes et Franciliens par de multiples acteurs : Missions locales, CIO, ANPE, Assédic... ; développer l'information sur les métiers et l'éducation à l'orientation, une compétence désormais nécessaire à la formation tout au long de la vie.

### ● **Permettre à chaque Francilien de choisir son mode de formation – en centre de formation d'apprentis, en lycée, en école spécialisée, en université ou par la voie de la formation continue.**

➤ accroître la complémentarité de l'offre de formation, notamment en développant l'apprentissage dans les lycées, les universités, et améliorer sa répartition sur l'ensemble des territoires de l'Île-de-France.

### ● **Développer la sécurité professionnelle des Franciliens.**

➤ mobiliser les financeurs de la formation en réunissant une conférence régionale annuelle des financeurs ; à travers son action, cette conférence contribuera à construire des parcours professionnels sans rupture quel que soit le statut de la personne – salarié ou demandeur d'emploi.

### ● **Favoriser les partenariats avec les acteurs socio-économiques et de l'éducation.**

➤ développer les accords de coopération et de partenariat avec les branches professionnelles et les syndicats professionnels ; développer les partenariats entre les entreprises et les lycées, les CFA ou les universités.



## Quelques pistes d'action pour une formation tout au long de la vie

### ► Lycéens et apprentis

#### ● Élever le niveau de formation.

► soutenir une reprise de la progression du taux d'accès au baccalauréat pour atteindre effectivement 80 %, en favorisant les initiatives d'accompagnement et le nouveau trépied de l'insertion – qualification, maîtrise des TIC (technologies de l'information et de la communication), pratique des langues.

#### ● Diminuer fortement les sorties sans qualification des jeunes lycéens et apprentis.

► accroître la lutte contre les décrochages en développant le dispositif « Réussite pour tous ».

#### ● Favoriser l'accès à l'autonomie et développer la formation du citoyen.

► accompagner les lycéens et apprentis en soutenant financièrement leurs initiatives individuelles (aide aux projets) et collectives, notamment celles qui émanent des associations.

### ► Demandeurs d'emploi

#### ● Améliorer la qualification de tous les demandeurs d'emploi franciliens.

► augmenter fortement les formations pour les demandeurs d'emploi franciliens pour atteindre 100 000 places en Île-de-France en 2013, notamment en négociant avec les partenaires de la Région – Assédic, État, départements... – un contrat d'objectif et de développement des formations qualifiantes pour les demandeurs d'emplois.

### ► Salariés

#### ● Aider à l'adaptation professionnelle et à l'évolution des compétences individuelles pour mieux préparer aux mutations.

► accompagner des plans de formation d'entreprises pour les salariés les plus fragilisés, ainsi que pour les salariés des TPE et PME qui mettent en œuvre une politique de sécurisation des parcours en développant les conventions avec les OPCA.



© Région Île-de-France

## ➤ Étudiants et professionnels du sanitaire et social

● **Répondre aux nouveaux besoins des Franciliens en matière de santé, d'accompagnement de la personne ou de services sociaux.**

➤ augmenter fortement dans les cinq ans à venir le nombre de professionnels dans ces deux secteurs qui souffrent d'un déficit de candidats en mobilisant tous les partenaires de la Région (État, autres collectivités, partenaires sociaux...); mettre en place des outils pour inciter les étudiants à travailler en Île-de-France : fonds d'urgence, bourses régionales aux stages, aides au logement...

## ➤ Étudiants de l'enseignement supérieur et de la recherche

● **Lutter contre le décrochage dans l'enseignement supérieur.**

➤ favoriser l'émergence d'outils de repérage des étudiants en situation de décrochage; développer des modules de réorientation; encourager la professionnalisation des cursus de formation, notamment en appuyant la création de modules de professionnalisation personnalisés au bénéfice d'étudiants des filières générales.

● **Relever le défi de l'innovation et de la recherche en Île-de-France.**

➤ soutenir les initiatives innovantes d'écoles doctorales en faveur d'une meilleure diffusion, principalement à l'échelon régional, des travaux de recherche des doctorants auprès des milieux socio-économiques et soutenir le rapprochement des établissements d'enseignement supérieur sous la forme de « pôles de recherche et d'enseignement supérieur » (PRES).



© Pierre-Emmanuel Weck

## Pour faire vivre les orientations du Schéma

● Et maintenant? Comment faire vivre les orientations du Schéma régional de la formation initiale et continue, tout au long de la vie? Il faut commencer, avec tous les partenaires de la Région, à mettre en œuvre les pistes d'action qu'il contient. Les prochains États généraux de la formation contribueront à cette dynamique.

● La mise en œuvre du Schéma implique un partenariat contractuel actif avec les acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion – Éducation nationale, service public de l'emploi régional, branches professionnelles... Des chartes, des accords-cadres, des conventions d'application ou encore des contrats régionaux d'engagements professionnels (Crep) seront conclus. Les 250 pistes d'action seront débattues avec les partenaires et un calendrier sera élaboré.

● Un suivi partagé du Schéma sera effectué au sein des instances franciliennes de la formation, de l'emploi et de l'insertion, existantes ou à venir.



Cette brochure et le cédérom qu'elle contient ont pour objectif de faciliter le travail en commun de la Région Île-de-France et de ses partenaires (acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion). Ils constituent une base de travail pour réussir la mise en œuvre du **Schéma régional de la formation initiale et continue, tout au long de la vie.**

La mise en ligne d'éléments de suivi du Schéma se trouve sur le site des États généraux de la formation, à l'adresse suivante :

**<http://espaceprojets.iledefrance.fr>**

